

Avis de constitution

SOCIETE « LAMATINE COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Cocody Angré petro-ivoire, Lot 4, Ilot
1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAMATINE COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en Cote d'ivoire

- Production agricole;
- Négoce;
- Divers...

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré petro-ivoire, Lot 4, Ilot
1

Dirigeant(s) M ABDEL MATINE LADJOUAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11578 du 08/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69057/GTCA/RC/2024 du 08/11/2024

